MAISON BEAULIEU · AB ÉDITIONS

Les Archives Secrètes de la Police · Tome VII : Le Règne de Sartine

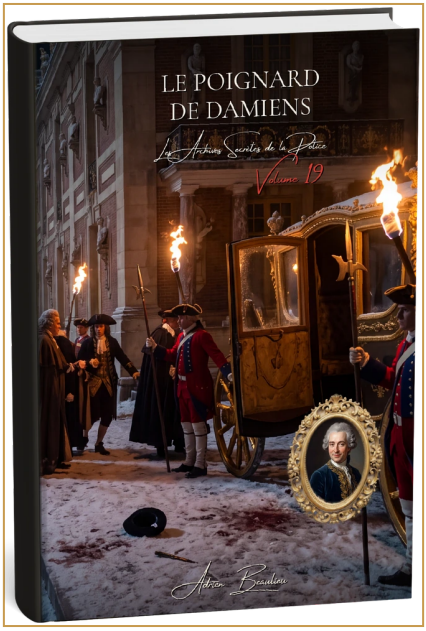

Le Poignard de Damiens

PREMIER CHAPITRE INTÉGRAL OFFERT

ADRIEN L. BEAULIEU

adrienbeaulieu.com · Ex-libris d'extrait gratuit

EXTRAIT DE LECTURE · DE L’ARCHIVE AU FEUILLETON

1. La lueur nommée

J’ai fermé le tome précédent sur une lueur que je n’ai pas voulu nommer. Le lecteur s’en souvient peut-être : au bout de trois volumes descendus dans les caves du siècle éclairé, quand j’eus montré ce que la police de Paris avait couvert au nom du bon plaisir d’un roi, j’ai laissé se lever, à l’horizon de mon récit, le nom d’un homme jeune dont quelques-uns attendaient je ne sais quoi de neuf, et j’ai dit que ce n’était pas son heure. Son heure est venue. Il faut à présent que je le nomme, et que je le regarde ; et je le fais avec la prudence de qui a remué trop de papiers pour croire aux aubes.

Il s’appelait Antoine de Sartine. Il n’était pas né en France — la chose a son importance, on le verra —, mais à Barcelone, l’an 1729, d’un père lyonnais qui avait fait sa fortune au service de l’Espagne et d’une mère qui portait un titre irlandais ; il était venu à Paris tout jeune, y avait acheté en 1752 une charge de conseiller au Châtelet, puis en 1755 celle de lieutenant criminel de ce même tribunal, ce qui faisait de lui, à vingt-six ans, le juge ordinaire des voleurs, des faux-sauniers, des batteurs de pavé et des tueurs de cabaret que la ville produisait chaque nuit avec une régularité de manufacture. Il n’était pas encore ce qu’il devait devenir. Il n’était rien qu’un jeune magistrat de robe, spirituel, bien fait, d’un nom qui sonnait l’étranger, et que ses collègues trouvaient un peu trop empressé de plaire. Je ne lui prête aucune grandeur en ce commencement ; je le prends tel que les registres me le montrent : en retrait, à sa table du Châtelet, quand la nouvelle arriva.

Car ce volume s'ouvre sur une nouvelle, et sur la manière dont une ville la reçoit. Le mercredi 5 janvier 1757, vers cinq heures du soir, au bas de l'escalier de marbre du château de Versailles, un homme frappa le roi Louis XV d'un coup au côté. On dira, dans un instant, ce que fut le coup et ce que fut l'homme. Ce que je veux d'abord que l'on entende, c'est le bruit — le bruit que fit cette nouvelle en tombant sur Paris à la nuit, comme une pierre dans un puits ; car c'est de ce bruit, et non de la blessure, que naquit l'affaire que je vais conter, et c'est dans ce bruit que le jeune juge dont je viens de dire le nom fit ses premiers pas d'homme de police. On croit d'ordinaire que la police est née des registres. Je crois, moi qui les ai tenus, qu'elle est née des conversations ; et le lecteur qui me suivra jusqu'au bout de ce tome comprendra pourquoi je le lui dis dès la première page.

Mes sources sont celles que le lecteur de cette série connaît, et je ne les redirai pas en détail : les liasses de la lieutenance ; ce qu'un jeune inspecteur, dont on entendra beaucoup le nom, en confia bien plus tard à qui me l'a redit ; et les feuillets d'un Livre de Raison — ce registre intime où le maître de la police consignait, pour lui seul, non les affaires du dehors mais les raisons du dedans. Le maître, ici, n'était pas encore le maître. Il tenait déjà le cahier. Ouvrons-le à son premier feuillet qui touche notre affaire ; il est daté de la nuit du 5 au 6 janvier 1757.

On est venu me réveiller pour me dire que le Roi était mort, puis qu'il ne l'était point, puis qu'il l'était peut-être ; et j'ai compris, à la troisième version, que la ville n'avait encore rien de sûr que sa peur. Un homme a frappé le Roi à Versailles, au bas de l'escalier, d'un coup qu'on dit de couteau et que la rue dit déjà de poignard — la rue grossit toujours ce qu'elle n'a pas vu. Je me suis habillé comme on s'habille

pour une chose qu'on ne connaît pas encore : avec soin. J'ai mis la perruque de l'audience, faute d'en avoir une pour le régicide, et je me suis trouvé, dans la glace, un air de gravité qui m'a plu et que je note ici afin de m'en défier plus tard.

Que fait un lieutenant criminel quand on a voulu tuer le Roi ? Il attend qu'on le lui dise. Le prévôt de l'Hôtel tient l'homme ; la Grand'Chambre le tiendra demain, ou après ; M. de Berryer tient Paris, ou dit qu'il le tient. Moi je tiens le Châtelet, c'est-à-dire des voleurs, des faux-sauniers, et depuis ce matin trois ivrognes qu'on m'a amenés parce qu'ils avaient dit dans un cabaret qu'après tout le Roi ne valait pas mieux qu'un autre. Voilà les premiers complices que Paris se donne : les siens. Il y en aura mille avant la fin du mois. Je le sais déjà, et je ne sais pas encore que c'est là toute l'affaire.

L'homme s'appellerait Damiens. Il aurait servi. On dit qu'il a un couteau à deux lames et de l'or dans ses poches ; on dit qu'il est jésuite, ou robin, ou fou ; on dit qu'il n'est pas seul, et l'on dit cela avec une sorte de gourmandise que je reconnais, car je l'ai sentie en moi une seconde, avant de la ranger. Un homme seul n'intéresse personne. Un complot intéresse tout le monde ; c'est une chose qui se raconte, qui se vend, qui se craint ensemble, et l'on n'a jamais tant de plaisir à avoir peur que quand on la partage. La ville a donc décidé, avant minuit, qu'il y avait un complot ; il ne lui reste plus qu'à en trouver les membres, et je crains qu'elle n'y mette du zèle.

J'ai vingt-sept ans, une charge que l'argent de mon père a payée, un nom qui sonne l'étranger, et l'envie, que je n'écris qu'ici, d'être remarqué dans ce désordre. Cela sent l'école ; je le laisse. Un jour peut-être, si j'ai une charge où l'on écrit pour être lu, je relirai ces lignes et je saurai ce qu'elles valaient. En attendant, il faut retourner

au Châtelet, où l'on m'amène, me dit-on, une femme qui a rêvé tout haut.

Le Châtelet, ce matin-là, ne ressemblait pas au Châtelet.

Le lecteur qui n'a connu de cette vieille forteresse que le souvenir de sa démolition se figurera mal ce qu'était, sous Louis XV, cette masse noire plantée au débouché du Pont-au-Change, avec ses tours trapues, sa voûte où passait la rue Saint-Leufroy, ses cours puantes et ses salles d'audience où le jour entrait par des fenêtres qu'on n'avait pas lavées depuis Philippe le Bel. On y jugeait, on y écrouait, on y interrogeait ; les commissaires y portaient leurs procès-verbaux, les sergents y traînaient leurs prises, les greffiers y noircissaient du papier du matin au soir, et par-dessus tout cela régnait une odeur de vieille pierre, de chandelle et de peur qui prenait à la gorge dès la porte. Sartine y avait sa chambre, à l'étage, une pièce lambrissée de chêne noir où le lieutenant criminel recevait les commissaires et signait ce qu'il fallait signer.

Il y trouva, à huit heures, un greffier qui n'avait pas dormi, deux commissaires qui n'avaient pas déjeuné, et dans l'antichambre une douzaine de personnes qu'on avait ramassées pendant la nuit et qui attendaient, debout, entre deux sergents, de savoir ce qu'on leur voulait.

— Qu'est-ce que c'est que ceux-là ? demanda-t-il en ôtant son manteau.

— Des mauvais discours, monsieur, dit le greffier. Le guet les a pris cette nuit dans les cabarets. Ils ont parlé du Roi.

— Tout Paris a parlé du Roi cette nuit.

— Oui, monsieur. Mais ceux-là ont été entendus.

Sartine regarda l'antichambre. Il y avait là un porteur d'eau, deux compagnons cordonniers, une revendeuse à la toilette, un vieux qui tremblait, un jeune qui crânait, et, contre le mur, les trois ivrognes de la veille, dégrisés maintenant, et qui avaient sur le visage cet air de stupeur des gens qui découvrent au matin qu'une phrase dite dans le vin a un poids qu'elle n'avait pas quand ils l'ont dite. Il connaissait ce visage-là ; il l'avait vu chez des voleurs pris la main dans le sac. Il ne l'avait jamais vu chez des gens qui n'avaient rien volé.

— On les a écroués ?

— On attendait monsieur.

— On attendra encore. Faites-les entrer un par un. Non — d'abord le procès-verbal de Versailles, si nous l'avons.

On l'avait, ou du moins on avait ce que le courrier de nuit en avait apporté : une copie hâtive de la première information, faite dans la salle des gardes du corps où l'on avait fouillé l'homme. Sartine la lut debout, près de la fenêtre, avec cette lenteur d'homme de robe qui sait que les premières lignes d'une affaire sont celles qu'on relit le plus.

Le nommé Robert-François Damiens, quarante-deux ans ou peu s'en fallait, natif de l'Artois, domestique sans place, avait été saisi sur les lieux mêmes par un valet de pied. On avait trouvé sur lui un couteau à deux lames — l'une large et pointue comme une lame de couteau ordinaire, l'autre plus courte, en forme de lame de canif, de cinq pouces de long. C'était de cette dernière qu'il s'était servi. Il l'avait essuyée. On avait trouvé aussi trente-sept louis d'or, quelque monnaie blanche, et un livre de prières. Le Roi était blessé au côté

droit, à la cinquième des côtes pleines, d'un coup qui n'avait pas pénétré d'un pouce ; il avait cru d'abord à un coup de poing ; il avait dit qu'on arrêtât l'homme et qu'on ne lui fît pas de mal. Puis il avait eu peur, comme tout le monde. On avait craint le poison sur la lame ; on n'en trouvait pas.

— Un canif, dit Sartine à mi-voix.

— Monsieur ?

— L'arme. C'est un canif. Cinq pouces. Une lame à tailler les plumes.

Le greffier eut un geste vague, comme pour dire que cela ne changeait rien. Et il est vrai que cela ne changeait rien à la chose : on avait porté la main sur le Roi, et l'instrument importait moins que le geste. Mais Sartine, qui devait passer sa vie à peser ce qui se dit contre ce qui est, nota — je le tiens de son cahier — que dans la cour du Châtelet, sous sa fenêtre, à cette minute même, un sergent expliquait à un autre que le scélérat avait frappé Sa Majesté « d'un grand poignard », et que le mot était déjà là, dans la bouche du peuple, plus grand que l'objet, comme la peur était déjà plus grande que la blessure. Il ne fit pas de réflexion. Il retint le mot. C'était son métier de retenir les mots ; il ne savait pas encore que ce serait sa fortune.

On fit entrer le premier des bavards. C'était l'un des ivrognes, un homme de quarante ans, tonnelier de son état, qui tenait son bonnet à deux mains et regardait le plancher.

— Vous avez dit hier au soir, au cabaret de la Croix-Blanche, que le Roi ne valait pas mieux qu'un autre.

— Monsieur le lieutenant, j'avais bu.

— Je ne vous demande pas si vous aviez bu. Je vous demande si vous l'avez dit.

L'homme se tut un long moment, puis :

— Je l'ai dit. Mais je ne le pensais pas.

— Alors pourquoi l'avoir dit ?

— Parce que… monsieur, on parlait. Tout le monde parlait. On disait qu'on avait tué le Roi, et puis qu'on ne l'avait pas tué, et puis que c'était les jésuites, et puis que c'était le Parlement, et un compagnon a dit que ça ne changerait rien pour nous, et j'ai dit que… voilà, j'ai dit ça. Je ne sais pas pourquoi. C'était une manière de dire.

Sartine le regarda. C'était un homme comme il en passait cent par semaine devant lui pour un vol de bois ou une rixe. Il n'avait rien fait. Il avait parlé. Et l'on attendait du lieutenant criminel qu'il fît quelque chose de cette parole — quoi, il ne le savait pas encore.

— Vous connaissez ce Damiens ?

— Non, monsieur. Je ne savais pas son nom avant qu'on me le dise ce matin.

— Vous ne connaissez personne qui ait voulu du mal au Roi ?

— Monsieur, je connais des gens qui grognent. Tout le monde grogne. Le pain est cher. Mais du mal au Roi… non. Personne. On l'aime bien, le Roi. On l'aimait mieux avant, mais on l'aime bien.

— Écrivez, dit Sartine au greffier. « Déclare avoir tenu le propos, s'en repent, ne connaît point l'accusé, ne connaît personne qui lui soit lié. » Faites-le signer. Gardez-le au corps jusqu'à nouvel ordre.

— Au corps, monsieur ? Pour un mot ?

— Pour un mot. Nous verrons ce que valent les mots cette semaine ; je ne le sais pas encore, et je ne veux pas être celui qui a relâché un homme qu'on aura décidé, demain, d'appeler complice.

Le tonnelier sortit entre ses deux sergents ; le suivant entra ; et il en fut ainsi toute la matinée. Vers dix heures, comme Sartine signait, la porte de l'antichambre s'ouvrit sur un homme qu'il ne connaissait pas — un exempt de la lieutenance, en habit brun, l'épée courte, le visage carré, avec cette manière de pousser devant lui trois personnes à la fois qu'ont les hommes pour qui la quantité tient lieu de méthode.

— De la part de M. le lieutenant général, dit l'exempt sans saluer davantage. Trois de plus. Des mauvais discours, faubourg Saint-Antoine.

— On les a entendus ?

— On les a pris, monsieur. Pour l'entendre, c'est votre affaire.

Et il s'en alla en chercher d'autres. Sartine demanda son nom au greffier. Il s'appelait Bricard. Je le nomme ici parce qu'on le reverra, et parce que le lecteur doit savoir, dès ce chapitre, qu'il y eut dans cette affaire des hommes qui arrêtaient à la pelle et croyaient servir. Ce n'étaient pas des monstres. C'étaient des hommes qui donnaient à leurs maîtres ce que leurs maîtres faisaient mine de vouloir ; et l'on verra que c'est là, dans une police, la plus dangereuse des vertus.

Pendant que le lieutenant criminel écoutait des tonneliers, un jeune homme du guet remontait la rue Saint-Jacques dans le petit jour, et c'est de lui qu'il faut à présent que je parle, car c'est à hauteur

de ses yeux que se verra désormais tout ce que le cahier de Sartine ne dit qu'en haut et de biais.

Il se nommait Blaise Cordier, et il avait vingt-cinq ans. Il était né dans cette rue-là même, au-dessus d'une boutique d'imprimeur — celle de son père, Nicolas Cordier, maître imprimeur à l'enseigne de l'Écritoire —, dans cette odeur d'encre grasse et de papier mouillé qui est, pour ceux qui y ont grandi, l'odeur même de l'enfance. Il avait appris à lire dans les casses avant d'apprendre dans les livres, en composant à l'envers, lettre à lettre, des textes dont il ne comprenait pas un mot ; à quatorze ans il était compositeur, à dix-huit il avait quitté la casse pour le guet, à la grande douleur de son père, parce qu'il avait, disait-il, la vue qui baissait à force de petits caractères et l'envie de voir la ville en grand ; et il y avait dans le guet fait ce que font les garçons de son espèce, qui est de se faire remarquer sans le vouloir par ceux qui savent regarder. Un vieil inspecteur l'avait remarqué, trois ans plus tôt, sur une filature de colporteur où le jeune homme avait lu, dans une liasse saisie, ce que personne d'autre n'avait pris la peine de lire. Le vieil inspecteur avait été rangé depuis dans l'obscurité où l'on met ceux qui ont trop bien vu ; on en parlera. Cordier, lui, était resté ce qu'il était : un homme du guet qui lisait tout.

C'était sa singularité, et je veux qu'on la comprenne bien, parce qu'elle est le sens du personnage et, à travers lui, celui de ce tome. Le policier d'autrefois — celui des tomes précédents, le vieux Dumont, le pauvre Sarrazin — était un homme du pavé, de l'œil et de la mémoire : il courait, il guettait, il se souvenait des visages. Cordier était de la génération qui venait, celle qui allait faire de la police une chose de papier avant d'en faire une chose de rue : il lisait les libelles qu'on saisissait, les nouvelles à la main qu'on colportait, les copies

d'interrogatoires qui traînaient sur les tables des greffes, les chansons qu'on ramassait dans les cabarets ; il les lisait comme son père lisait une épreuve, ligne à ligne, à la recherche de la coquille — c'est-à-dire de la faute qui trahit la main. Il avait la casse dans le sang. Ce n'était pas encore une méthode ; c'était un pli. Le pli allait devenir une méthode sous un homme qui n'était pas encore son maître.

Ce matin du 6 janvier, il rentrait de la nuit — une nuit comme le guet n'en avait pas connu depuis longtemps — et il s'arrêta, comme il le faisait souvent, à la boutique de son père.

L'imprimerie était déjà ouverte ; elle l'était toujours avant le jour. Il y avait là deux compagnons qui déjeunaient d'un quignon près de la presse, un apprenti qui balayait, et Nicolas Cordier lui-même, un homme sec, de cinquante ans passés, les manches relevées, penché sur une forme comme sur une table d'autel.

— Tu as vu ? dit le père sans lever la tête.

— J'ai vu, dit le fils. Toute la nuit.

— C'est vrai, ce qu'on dit ?

— On dit tant de choses. Qu'est-ce qu'on te dit, à toi ?

Le père désigna du menton, sur un coin de l'établi, une feuille de mauvais papier, écrite serré, pliée en quatre, comme on en voyait passer cent par jour rue Saint-Jacques.

— Ça. Un compagnon l'a trouvée ce matin sous la porte. Je ne sais pas qui l'a écrite ; ce n'est pas une main d'ici. Ça dit que le Roi est mort, que c'est les jésuites, et qu'il faut se tenir prêt.

— Prêt à quoi ?

— Ça ne le dit pas. Ça ne le dit jamais.

Cordier prit la feuille et la lut. C'était une de ces nouvelles à la main comme il en circulait depuis vingt ans dans Paris — une demi-page d'écriture penchée, sans nom, sans date, où l'on mêlait ce qu'on savait à ce qu'on voulait, et qui allait de main en main, de café en café, jusqu'à ce que quelqu'un la recopiât et que la copie repartît. Celle-ci disait que le Roi était mort. Il ne l'était pas ; Cordier le savait depuis quatre heures, par un courrier que le guet avait croisé au Pont-Neuf. Elle disait que l'assassin était un jésuite déguisé. Cordier n'en savait rien, mais il remarqua que l'écriture était soignée, les fautes rares, et qu'on avait écrit « les Jésuites » avec une majuscule d'homme qui écrit ce mot souvent. Il plia la feuille et la mit dans sa poche.

— Tu la gardes ?

— Je la garde. Il y en aura d'autres. Je veux voir combien de mains.

— Tu me la rendras ?

— Non.

Le père haussa les épaules et se remit à sa forme. Puis, sans lever les yeux :

— Fais attention à toi, Blaise. Ces choses-là, quand elles commencent, on ne sait jamais qui elles prennent. En cinquante, on a pendu de pauvres diables en Grève pour une émeute qu'ils n'avaient pas faite, et les vrais coupables couraient toujours.

— Je sais, mon père.

— Tu ne sais pas. Tu avais dix-huit ans. Moi j'ai vu la foule passer sous cette fenêtre.

— Fin des premières pages offertes (Chapitre I complet à retrouver dans l'édition intégrale) —

MAISON BEAULIEU · AB ÉDITIONS

Poursuivre l’enquête avec Adrien L. Beaulieu

Retrouvez la fiche complète de « Le Poignard de Damiens » pour réserver l’édition complète dès son ouverture, ou plongez dès ce soir dans notre trilogie historique disponible immédiatement.

Ouvrir la fiche officielle de « Le Poignard de Damiens » →

Lire dès ce soir : Trilogie Treize à Table Tomes I–III (24,90 €) →

https://adrienbeaulieu.com/books/archives-secretes-vol19